

**Procès-verbal du Conseil d'école du 10/11/2020**

Horaires : de 18h à 19h10

**Membres présents :**

*Enseignants* : Mmes Borel-Nowak, Vogler (retard), Giesi, Baumert, Mogé, Crouvezier-Christiano, Spitz  
M. Bolly, Jehl et Lorentz

*Représentants des parents d'élèves* : Mmes Ettwiller, Untz (excusée), Aubert, Vogeleisen, Braun, Chalard,  
Giesi, Meyer (Excusée) et M. Castagne

*Représentant de l'APEEEH* : M. Castagne

*Représentant de la Commune* : M. Mathieu (Mme Mosser excusée)

*Représentant du Foyer* : Mme Toucas (excusée)

*Périscolaire* : M. Maître (excusé)

*Inspection de l'Education Nationale* : Mme Crocenzo (excusée)

**1. Présentation des membres du Conseil d'école 2020/2021 et résultats des élections des parents d'élèves**

Tour de table – présentation (en visio-conférence)

**Déroulement des élections du 09.10.2020 et chiffres :**

Une seule liste s'est présentée.

Nombre d'électeurs inscrits : <b>320</b> (les deux parents étant électeurs)
Bulletins blancs et nuls : <b>17</b>
Nombre de sièges à pourvoir (titulaires) : <b>8</b>
Nombre de votants : <b>174</b>
Suffrages exprimés : <b>157</b>

**Attribution des sièges de titulaires :**

Ont été proclamés élus :

LISTES	TITULAIRES
A	CASTAGNE Philippe BRAUN Marie-Anne VOGELEISEN Laetitia ETTWILLER Marie-Madeleine UNTZ Stéphanie AUBERT Virginie CHALARD Carine GIESI Caroline

**Suppléante:** MEYER Jessica

Merci au nom de toute l'équipe enseignante pour l'engagement de ces parents pour l'année à venir.

**2. Travaux en cours et à venir**

- **Création d'un WC intérieur supplémentaire à l'étage dans le bâtiment de l'école des filles**  
(pas de dates de début de travaux pour l'instant). Cela devient urgent étant donné le contexte sanitaire.  
La dotation en WC à l'école des garçons est satisfaisante actuellement.  
M. Mathieu précise que le budget se révèle insuffisant et une rallonge du budget alloué à ces travaux est en cours de discussion.

- Mise en place d'une barrière dans la cour de l'école des filles pour séparer l'espace herbe et jeux, création d'un espace « jeux calmes » agrémenté de 2 tables et recouvert d'une zone alvéolée avec du gazon. (courant 2020).  
M. Mathieu précise que le matériel est acheté mais que pour l'instant, en raison de la situation sanitaire et de la période hivernale, les travaux sont ajournés.

### **3. Les effectifs de l'école (à ce jour, et perspectives pour septembre 2021)**

A ce jour, l'école élémentaire scolarise 182 enfants (30 CP, 35 CE1, 30 CE2, 40 CM1, 47 CM2). Les élèves d'ULIS sont inscrits administrativement dans les différentes classes.

CP Mme Spitz : 21                      CE1 Mme Giesi : 25  
CP-CE1 Mme Baumert / Mme Mogé (mardi) : 20                      CE2-CM1 Mme Borel : 21  
CE2 Mme Vogler : 23    CM1 M. Bolly : 26 CM2 M. Jehl : 23    CM2 M. Lorentz / Mme Crouvezier  
Christiano (lundi – mardi) : 22

Une légère augmentation des effectifs a été constatée cette année (+ 3 élèves par rapport à la même période l'an passé).

Pour la rentrée 2021, 47 (y compris les ULIS) élèves partiront au collège et 24 arriveront de l'école maternelle (pour l'instant).

Cela représente une perte de 23 élèves et donc un risque de fermeture de classe.

### **4. Présentation de l'ULIS (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire)**

Ce dispositif accueille 12 élèves au maximum (11 actuellement dans notre école). Une enseignante spécialisée, la coordinatrice d'ULIS, les prend en charge quand ils ne sont pas dans les classes ordinaires pour travailler selon un programme personnalisé avec eux. L'enseignante est assistée par une AESH collective sur l'ensemble du temps scolaire. Sur demande de l'école, une deuxième AESH est présente tous les après-midis.

Les élèves sont affectés en ULIS par la Direction Académique des Services de l'Education Nationale après notification par la MDPH. Les élèves sont administrativement inscrits dans les classes ordinaires et y sont inclus dès que possible dans les domaines d'apprentissage dans lesquels cela paraît adapté. La coordinatrice d'ULIS organise, suit et poursuit ces inclusions dans les classes ordinaires et coordonne le suivi des élèves en lien avec les enseignants des classes ordinaires et coordonne aussi les liens avec les différents partenaires (SESSAD, IME, ...)

Actuellement, 10 élèves d'ULIS sont inclus dans des classes ordinaires.

### **5. Règlement intérieur : amendement et vote**

Approbation par l'ensemble des membres du Conseil d'école présents lors d'un vote.  
Le Règlement intérieur sera collé dans le cahier de liaison de chaque enfant et affiché dans chaque classe. Le règlement et la charte de la laïcité sont lus avec les enfants en classe.

### **6. Charte de la laïcité**

La charte est lue par l'ensemble des membres du conseil et sera collée dans les cahiers de liaison des élèves de l'école. Une version simplifiée sera affichée dans les classes et lues avec les élèves.

### **7. Sécurité à l'école**

#### *A. Exercice d'évacuation incendie*

Les exercices ont eu lieu de manière inopinée.

Bâtiment "école des garçons" (le 22/09/2020) et bâtiment "école des filles" (le 22/09/2020)

L'ensemble s'est bien déroulé. Dans certaines classes, la porte et/ou des fenêtres n'ont pas été fermées lors de l'évacuation. Un rappel a été fait pour éviter ces oublis dans le futur.

## B. Exercice PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) attentat-intrusion

Bâtiment "école des garçons" (le 12/10/2020 à 11h) et bâtiment "école des filles" (le 12/10/2020 à 11h)

Exercice avec scénario de dépôt d'un colis piégé devant la porte d'entrée principale de chaque bâtiment de l'école. Les élèves accompagnés des enseignants devaient évacuer vers des lieux définis (cour des ateliers municipaux pour l'école des garçons et le fond du jardin pour l'école des filles).

L'exercice s'est bien déroulé. Le trajet de certaines classes de l'école des garçons sera à améliorer.

D'autres exercices PPMS auront lieu au cours de l'année, les parents en seront à chaque fois informés.

## **8. Fonctionnement pédagogique de l'école : RASED, religion, piscine, musique...**

- Mme Crouvezier Christiano complète M. Lorentz pour la décharge de direction
- RASED : M. Ketterlin Thierry est le maître E. Il est basé à Rhinau. Elle viendra dans notre école en fonction des demandes d'aide des enseignants de cycle 2. Mme Losser-Taglang (psychologue scolaire) viendra sur demande des enseignants ou des parents étudier quel type d'aide (interne, intervention extérieure) est susceptible de faire évoluer favorablement la situation d'un élève. Elle peut également intervenir sur demande des parents sans passer par le corps enseignant. M. Patrick Schaller (maître G, rééducateur) interviendra également sur demande des enseignants auprès des élèves si nécessaire et si cela est possible pour lui (car il n'y en a qu'un seul dans la circonscription).
- Mme Dedenon (intervenante musique) interviendra de septembre 2020 à janvier 2021, dans les classes de GS, CP et CE1 uniquement (décision de la CCGR qui finance ces interventions). Elle fonctionne en ½ classes, à raison de 45 min par groupe.
- Religion : Mmes Petrowski (2h), Sommer (2h) et Bonetta (2h) interviennent en religion catholique lors de séances de 50 min dans toutes les classes (lundi et jeudi). Les élèves de CE2 et CE2-CM1 ont été réunis pour la séance de religion ainsi que les élèves de CP et CP-CE1. Il n'y a plus d'enseignement protestant car les effectifs sont trop réduits.
- Navettes EPS pour se rendre à la salle polyvalente les mardis matin (2 classes) et les jeudis (6 classes) : financées par la Commune, les bus commenceront leurs rotations en novembre et cela durera jusqu'aux vacances de Pâques. Les enseignants remercient la Commune pour leur investissement.
- Natation : les 8 classes de l'école bénéficie de l'enseignement de la natation.
- Concernant les intervenants extérieurs : ils pourront intervenir dans le respect strict du protocole sanitaire et du Plan Vigipirate renforcé.

## **9. Stage de réussite**

Suite au confinement du printemps dernier, des stages de réussite ont été organisés pour tous les niveaux lors des vacances de la Toussaint.

37 élèves de notre école ont été proposés. 31 familles ont accepté la proposition de l'équipe enseignante.

Toutefois, jusque-là ces stages étant encadrés par des enseignants volontaires qui ne viennent pas nécessairement notre école, des stages pouvaient se tenir. Cette fois-ci, après accord des familles, l'IEN a signifié qu'il n'y avait aucun enseignant volontaire (ni de notre école ni d'une autre école) pour encadrer des stages à Hilsenheim. La tendance est davantage à ce que l'enseignant se portant volontaire, propose du même coup des élèves de sa classe qu'il encadrera lors du stage.

Le conseil des maîtres a donc décidé de ne plus proposer d'élèves pour ces stages hormis si des enseignants de l'EE de Hilsenheim se portaient volontaires.

## **10. Projet d'école**

Il est en cours d'actualisation pour cette année scolaire. Les objectifs restent identiques à l'année passée et les actions de l'année passée seront reconduites.

### **Objectif n°1 : S'ouvrir à la culture et aux autres**

- **Action 1** : Découvrir et s'approprier des espaces et des environnements inconnus (sorties scolaires, séjours)
- **Action 2** : Créer des liens entre les différentes générations dans et autour de l'école (maternelle, collège, EPAHD, parents)

- **Action 3** : Mise en place de repères communs dans la gestion des conflits et de repères communs d'attitudes et de comportements pour améliorer le bien-être et permettre davantage l'épanouissement de chacun
- **Action 4** : Accueillir les élèves dans la cour et dans la classe et organiser cet accueil dans le cadre du parcours citoyen
- **Action 5** : Sensibiliser et former des élèves au rôle de médiateurs de cour.
- **Action 6** : Dans le cadre de l'école inclusive, sensibiliser les élèves à la différence, aux handicaps, à la tolérance pour aboutir à l'acceptation de chacun
- **Action 7** : Utilisation du document commun au secteur de collège de Sundhouse en natation, pour amener les élèves au savoir nager

**Objectif n°2 : Faire progresser l'élève dans la résolution de problèmes pour développer le raisonnement dans les 4 domaines mathématiques : numération, calcul, géométrie, grandeurs et mesures.**

- **Action 1** : Amener les élèves à résoudre des problèmes variés quotidiennement.
- **Action 2** : Amener les élèves à progresser dans la lecture et la compréhension d'énoncés de problèmes.
- **Action 3** : Amener les élèves à participer à des défis maths, rallyes maths, concours mathématiques.

## **11. Sécurité routière**

La Charte du Bon Usager de la Route a été lue dans toutes les classes et collées dans les cahiers. Un gilet jaune a été remis à chaque nouvel arrivant et aux CP par la maîtresse ou le maître de la classe. Une demande d'intervention de la gendarmerie a été faite comme l'an passé (cours théorique et parcours d'agilité) pour les classes de CM1 et CM2. Des activités en lien sont proposées dans les autres niveaux selon une progression adoptée au sein de l'équipe enseignante.

## **12. Rencontres sportives prévues**

Pour l'heure, en raison du contexte sanitaire et selon le protocole sanitaire en vigueur, les rencontres sportives sont toutes annulées.

## **13. Projets : sorties éducatives, classes transplantées, animations diverses**

En raison du déclenchement du plan Vigipirate renforcé et jusqu'à nouvel ordre, toutes les sorties sont annulées hormis celles vers la piscine et le gymnase pour y pratiquer l'EPS.

## **14. Programme d'action du Conseil Ecole-Collège (CEC)**

Pour l'heure, toutes les actions communes de liaison avec le collège ainsi que les immersions sont suspendues. Les réunions du conseil de cycle 3 qui ont lieu plusieurs fois dans l'année pour harmoniser les outils, les pratiques et échanger au sujet des élèves pourront éventuellement se tenir en distanciel.

## **15. Validation de la participation à la tombola pour l'OVS (Œuvres à Vocation Scolaire)**

L'adhésion à l'OVS a été votée en Conseil des maîtres (cotisation = 72€). En contrepartie, l'OVS demande notre participation à la Tombola de l'OVS (nombre de carnets à définir). Les tombolas sont vendues par les élèves de CE2, CM1 et CM2. Cette décision est validée par l'ensemble des membres du Conseil d'école présents. L'OVS prête du matériel pédagogique et verse des subventions pour les classes transplantées (ex : pour une classe de mer, 5€/ jour / enfant).

## 16. Actions de l'APEEEH

M. Castagne, nouveau président, prend la parole au nom de l'APEEEH. Il remercie vivement Mme Luthringer pour les sept années qu'elle a passé à la présidence de l'association. La reprise n'est pas évidente en raison de la situation sanitaire. Il remercie la mairie pour leur soutien logistique.

Dès la rentrée de septembre, l'action "chocolat de Noël" a été lancée, elle a très bien fonctionné et a permis de rapporter 1250 euros.

Hier, suite à l'annonce du ministre de l'agriculture de ce week-end, l'association a également pu lancer les commandes de sapins. M. Castagne remercie la mairie pour l'aide apportée à l'impression des tracts.

Avant le confinement, il avait également été vu avec la mairie pour pouvoir distribuer ses actions en mode "drive", c'est ce qui sera fait le 5 décembre.

L'APEEEH reviendra vers les parents pour les modalités de distribution, règles sanitaires obligent.

Pour l'année 2021, 3 actions seront lancées début février (si la situation sanitaire le permet) : Bonbons des Vosges - Jus de pommes - Chocolats de Pâques

L'action "dessindécole", sera reconduite, la date butoir pour nous remettre les dessins de chaque classe est fixé au 26 mars 2021.

Autre grande incertitude, en espérant vraiment pouvoir la faire, la kermesse de fin d'année. Nous n'avons pas le choix que d'attendre afin de voir qu'elle sera l'évolution de l'épidémie.

L'ensemble des parents sont invités à suivre l'évolution de ses actions sur la page "Facebook" de l'APEEEH.

Remerciements de l'APEEEH par l'équipe enseignante car cela permet toujours de maintenir beaucoup de sorties éducatives et d'acheter du matériel pédagogique.

## 17. Questions des parents

- « Suite au protocole sanitaire qui s'est renforcé au niveau des écoles primaires, nous aimerions savoir s'il était possible de permettre aux enfants d'enlever le masque lors des récréations afin qu'ils puissent s'oxygéner correctement. Nous sommes conscients que le port du masque est obligatoire toute la journée. Mais pourrions-nous en débattre ? »

L'équipe enseignante est actuellement soumise au protocole sanitaire émis par le Ministère de L'Education Nationale qui ne prévoit pas de permettre aux enfants ou au personnel d'enlever le masque à quelque moment que ce soit, dans l'enceinte de l'établissement. Nous ne pouvons pas déroger à ces règles.

Clôture de la séance à 19h10

Le directeur,  
E. LORENTZ

La secrétaire,  
G. BOLLY

